Vol. XVII. Saint-Boniface, Manitoba, 3 Mai 1888 No. 29.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS.

UNE JEUNE FILLE.

Sois pure sous les cieux ! comme l'onde et l'aurore,
Comme le joyeux nid, comme la tour sonore,
Comme la gerbe blonde, amour de moissonneur ;
Comme l'astre incliné, comme la fleur penchante,
Comme tout ce qui vit, comme tout ce qui chante,
Comme tout ce qui dort dans la paix du Seigneur !

Sois calme ; le repos va du cœur au visage ;
La tranquilité fait la majesté du sage.
Sois joyeuse, la foi vit sans l'austérité,
Un des reflets du ciel, c'est le rire des femmes ;
La joie est la chaleur qui jette dans les âmes
Cette clarté d'en haut qu'on nomme vérité.

Sois bonne, la bonté contient les autres choses,
Le Seigneur indulgent, sur qui tu te reposes,
Compose de bonté le penseur fraternel,
La bonté, c'est le fond des natures augustes.
D'une seule vertu Dieu fait le cœur des justes,
Comme d'un seul saphir le grand compas du ciel.

Ainsi tu resteras, comme un lys, comme un cygne,
Blanche entre les fronts purs marqués d'un divin [signe :
Et tu seras de ceux qui sans peur, sans ennuis,
Des saintes actions amassent la richesse,
Rangent leur barque au Port, leur vie à la sagesse
Et, priant tous les soirs, dorment toutes les nuits.

V. HUGO.

PENSEES.

—L'esprit est le sel de la conversation, mais il n'en est pas la nourriture.

—Il y a toujours de la poësie là où il y a conviction et sincérité.

—Il faut trois sacs à un plaideur: un sac d'argent, un sac de papier et un sac de patience.

—Les femmes qui aiment pardonneront plus aisément les grandes indiscrétion que les petites infidélités.

—Le pauvre n'est pas autant qu'il le croit privé du bonheur de faire du bien, car il a plus de pouvoir que le riche pour s'opposer au mal.

—Avec le charme d'un regard tout puissant, les femmes rappellent le fugitif et lui font reconnaître les traces du présent Sous la sainte garde de leur mère, dans leurs habitudes modestes, elles sont restées les fidèles filles de la vraie nature.

CE QUE PÈSE UN BRIN DE PAILLE.

Il y avait un homme riche et puissant qui vivait dans un château, dont il ne sortait que pour aller guerroyer, ravager les champs de ses voisins, saccager les villages et détrousser les voyageurs. Il était si pervers et si cruel que rien d'humain, on peut le dire, ne lui restait au cœur, sinon l'amour pour sa femme, belle et douce créature qui passait les jours et les nuits à pleurer les méchantes actions de son mari, et à demander à Dieu qu'il lui pardonnât. En vain ce mari l'entourait-il de toutes les délices que peuvent procurer le luxe et la richesse ; la pauvre dame ne jouissait de rien elle ne désirait, elle ne rêvait que la conversion de son époux.

Une nuit d'hiver, par une horrible tempête où le ciel semblait avoir déchaîné tous les éléments comme pour en finir avec la terre, la châtelaine était assise devant une grande cheminée où flambait un feu pétillant. Le vent mugissait dans les tours, comme irrité de leur résistance ; les nuages lançaient leurs averses avec fureur ; les éclairs traversaient les ténèbres comme des démons ; tous les êtres vivants cherchaient un refuge contre l'inclémence de cette lugubre nuit. Cependant le seigneur du lieu n'était pas revenu de ses courses aventureuses ; l'épouse consternée priait.

On entendit frapper à la porte ; et bientôt après un domestique entra et dit à sa maîtresse que deux pauvres moines, harassés de fatigue, à demi morts de froid et de faim, et qui s'étaient égarés dans ce pays sauvage, demandaient l'hospitalité au château, ne fût-ce que dans l'étable.

La bonne dame fut saisie ; car elle savait que son mari détestait les moines, et sa soumission envers lui était si grande, qu'elle n'osait pas même faire le bien sans son bon plaisir. Mais comment repousser l'humble requête de ces hommes vénérables ?

—Monseigneur n'en saura rien, se prit à dire le bon serviteur qui, en voyant sa maîtresse indécise, devina sa pensée ; à la pointe du jour ils s'en iront.

La châtelaine donna son assentiment, en recommandant au domestique de les bien cacher dans l'écurie.

A peine sortait-il de la chambre, qu'on entendit le son d'un cor et le galop des chevaux annonçant l'arrivée du maître ; presque aussitôt celui-ci entra, et après avoir échangé son armure contre un riche vêtement de soie doublé de fourrure, il prit place avec sa femme devant une table abondamment servie de mets succulents, et sur laquelle d'innombrables bougies blanches, fines et suaves comme la neige, répandaient leur pure et mélancolique lumière.

La châtelaine, richement habillée d'une robe de velours vert brodé d'or et de pierreries, ne mangeait pas ; l'éclat des bougies se reflétait dans les diamants qui couvraient son front, et dans les larmes qui sillonnaient ses joues et ajoutaient à sa parure : car elles étaient de celles qui viennent du cœur et embellissent le visage.

—Qu'avez-vous ? lui demanda affectueusement son mari.

Elle ne répondit pas.

—Aviez-vous peur pour moi de l'horrible tempête de cette nuit ? Eh bien ! chassez toute cette frayeur, à présent que me voici sain et sauf, en dépit de Satan !

La belle châtelaine ne répondait rien et continuait à pleurer ; car les larmes sont des sœurs bien unies ; elles se suivent l'une l'autre, et après la première il en vient mille.

Mais lui qui devait à son bon ange d'avoir gardé son amour pour sa femme comme une ancre de salut, il s'affligea de la voir pleurer, et lui dit :

—Racontez-moi, Madame, ce qui vous désole, et je jure par mon épée de sécher vos larmes, si cela est en mon pouvoir.

— Monseigneur, dit-elle, je pleure, parce que, tandis que nous jouissons ici de tous les biens de la vie, il y a des gens qui manquent du nécessaire ; parce que, tandis que cette flamme s'élève vive et joyeuse, et nous envoie sa chaleur comme une caresse, il y en a qui grelottent de froid... tandis que, par leur fumet savoureux ces mets excitent notre appétit, d'autres ont faim. Voilà pourquoi ma gorge se serre, et pourquoi je ne puis manger.

—Mais, Madame, reprit le mari, qui donc, à votre connaissance, se meurt de froid et de faim ?

—Deux pauvres religieux, Monseigneur, qui m'ont demandé asile et qui sont dans l'écurie.

Le mari fronça le sourcil.

—Deux moines ! dit-il, des fainéants, des gloutons, des coquins qui voudraient se bien traiter à mes dépens !

—Ils n'ont demandé qu'un abri et un peu de paille.

—Oh ! Mon seigneur, mon seigneur, s'écria en sanglotant la châtelaine, ne les chassez pas ; souvenez-vous de votre promesse !

—Soyez tranquille, lui répondit son mari ; ils mangeront, ils se chaufferont, et par-dessus le marché ils s'amuseront. Vous allez voir !

Et il ordonna à ses domestiques de les amener en sa présence.

Pourtant, lorsque parurent les deux religieux, l'humeur ironique et railleuse du châtelain se dissipa, comme se dissipe aux premiers rayons du soleil le froid et épais brouillard qui, la nuit, s'est exhalé d'un marais. Par un mouvement involontaire il se leva, et la plaisanterie impie qui allait s'échapper de ses lèvres, s'y arrêta, comme un serpent qui se replie et rentre dans son repaire. C'est qu'il y avait sur le visage du plus âgé de ces moines, dans les cheveux qui couronnaient sa vieillesse, de même qu'une guirlande de fraîches roses couronne la jeunesse, dans la sérénité de son regard, dans la gravité de sa bouche, une dignité qui imposait, une douceur qui attirait, une autorité qui devait émouvoir et dominer même une âme glacée et corrompue.

Le châtelain les fit asseoir à sa table et garda un moment le silence ; mais le religieux, fidèle à sa mission, commença à faire entendre la parole de Dieu dans ce lieu d'où elle avait été bannie, réfugiée au cœur de la châtelaine comme en un sanctuaire.

Le mari se taisait, et tout en écoutant, regardait sa femme qui, les mains jointes, les yeux pleins d'anxiété, regardait le missionnaire, comme le marin, dans une nuit d'orage, regarde le phare qui lui montre le port, pendant que ses lèvres murmuraient : "Dieu bénit celui qui écoute !"

Après le souper, le châtelain prit une bougie, l'alluma et conduisit lui-même ses hôtes à la meilleure chambre du château, où les attendaient de beaux lits dorés garnis de soie ; mais les religieux se refusèrent à en user, disant qu'ils ne couchaient jamais que sur la paille.

Alors le châtelain descendit lui-même à l'écurie, et en rapporta une charge de paille qu'il étendit sur le parquet.

—Mon père, dit-il, en brisant d'un généreux effort la glace qui pesait sur son cœur, mon père, je voudrais revenir à Dieu ; mais il n'est pas possible que le Seigneur me pardonne tous mes crimes.

—Quand vos péchés, repartit le missionnaire, passeraient en nombre les grains de sable de la mer, les gouttes d'eau des nuages ou les étoiles du ciel, le repentir les effacerait tous, et la clémence de Dieu les pardonnerait ; c'est pourquoi le pécheur endurci n'a point d'excuse, et c'est ce qui fera son désespoir éternel.

Alors le châtelain se mit à genoux, se confessa, et d'abondantes larmes de contrition tombaient de ses yeux sur la paille où il s'était agenouillé.

Lorsque le missionnaire, après avoir rendu grâces au Dieu de toute miséricorde, se fut endormi, il se sentit transporté devant le divin tribunal ; l'éternelle justice tenait en main la balance qui pèse le mal et le bien ; une âme allait être jugée : c'était celle du châtelain. Satan, avec l'insolence du triomphe, mit dans un des plateaux de la balance l'amas énorme de ses iniquités ; les bons anges se couvrirent la face d'horreur et de compassion ; l'âme exhala un gémissement de douleur.

Alors son ange gardien s'approcha, cet ange si doux, si patient, si beau, cet ange qui nous met le repentir au cœur, les larmes dans les yeux, l'aumône à la main, la prière sur les lèvres. Il apportait quelques brins de paille mouillés de larmes ; il les mit dans l'autre plateau.

L'âme fut sauvée.

Le lendemain matin, quand le religieux se leva, il trouva le château dans la consternation.

Il en demanda la cause.

Le châtelain était mort dans la nuit

F. CABALLERO

MUNICIPALITE DE YOUVILLE.

AVIS est par les présentes donné :

1 Que le Rôle d'Évaluation de la Municipalite de Youville pour l'année 1888, est déposé au bureau du soussigné ;

2. Que le public pourra examiner le dit Rôle pendant vingt cinq (25) jours de cette date ;

3. Que les personnes désirant porter plainte contre le dit Rôle devront le faire dans les vingt-cinq (25) jours de la présente date ;

4. Que le conseil siégera en Cour de Révision le quinze (15) mai 1888, à la residence de John Cameron à dix (10) heures de l'avant-midi pour entendre toutes plaintes contre le dit Rôle.

Donné à St. Jean-Beptiste, en mon bureau, le troisième jour d'avril 1888.

ALFRED DOZOIS,
Greffier.

4ins.12.4.88.

Le Manitoba.

Jeudi, 3 Mai 1888.

Avis a nos Retardataires.

Nos abonnés se sont rendus en bon nombre à l'appel que nous leur avons fait de payer leur abonnement, nous les en remercions bien cordialement. Nous espérons que les retardataires feront diligence et comprendront que nous ne pouvons pas leur envoyer notre journal pendant des années et des années sans rénumération.

Tout argent devra nous être transmis par lettre enrégistrée ou par mandat sur poste.

LE DIRECTEUR.

LA LEGISLATURE.

Lundi, son honneur le lieutenant-gouverneur a sanctionné les projets de loi adoptés depuis le commencement de la session, en sorte que la nouvelle loi électorale et celle de la rédistribution des divisions électorales sont aujourd'hui en vigueur. De suite, le gouvernement a nommé les énumérateurs et les nouvelles listes électorales vont être préparées sans délai, afin que les élections générales puissent se faire dans le cours du mois de juillet prochain.

Nous l'avons dit déjà : à part certains changements que l'on aurait peut-être pu se dispenser de faire, la nouvelle loi de rédistribution est acceptable, et nous croirions manquer d'impartialité en ne donnant pas crédit à l'hon. M. Prendergast, pour les efforts qu'ils a fait, appuyé de ses amis, afin de nous conserver intactes les divisions que l'on nous avait faites sous l'ancien régime.

Les estimations budgétaires ne seront soumises à la chambre que la semaine prochaine.

LA QUESTION DE RELIGION.

Nos frères séparés en religion qui sont en même temps d'une autre origine que la nôtre, sont d'une susceptibilité remarquable lorsque nous faisons valoir nos droits à la considération publique en nous appuyant, soit sur nos croyances religieuses différentes des leurs, ou sur notre origine, notre langue et les priviléges qui nous sont garantis par la constitution. Ainsi, l'autre jour, bien mal à propos, nous sommes forcé de l'admettre, le *North-West Review*, demandait l'élection d'un député catholique à Winnipeg, s'appuyant sur des chiffres tout à fait erronés sur la population respective des catholiques et des protestants dans cette ville, de suite le *Call* s'est empressé de dire que l'on devait ignorer complètement la religion ou la nationalité des candidats lorsqu'il s'agit d'une élection.

Nous pourrions admettre pareille théorie s'il n'y avait pas en jeu des intérêts de religion et même, nous osons le dire, de nationalité. Nous sommes tous sujets loyaux de Sa Majesté, tout en jouissant du privilége de pratiquer librement notre religion, et, de plus, pour nous Canadiens-français, de parler notre belle langue française, de nous défendre dans nos cours de justice, dans l'enceinte même de nos parlements fédéral et local dans notre langue maternelle, or, dire que lorsqu'il s'agit d'élire un député, nous ne devons pas considérer sa religion ou sa nationalité, c'est-à-dire, nous pouvons ajouter, ses principes, est pour nous une proposition inacceptable.

Nous sommes également loin d'être d'accord avec le *Call*, lorsqu'il prétend que l'hon. M. Prendergast n'a été choisi membre du cabinet, non à cause de ses qualifications, mais uniquement à cause de son origine française. Si cela était vrai, comment ce fait-il que ce même M. Prendergast avait été unanimement choisi par les conservateurs pour entrer dans le cabinet Harrison ? M. Prendergast a refusé alors et nous l'en avons blâmé, de même que nous avons désapprouvé son entrée dans l'administration actuelle ; mais tout en restant complètement indépendant de l'administration Greenway, nous ne pouvons permettre que l'insulte soit lancée à l'adresse d'un compatriote, surtout lorsque cette insulte retombe sur nous tous, amis comme adversaires.

"LA VERITE" ET M. L. N. BONAPARTE-WYSE.

Sous le titre de *Çà et Là*, voici ce que nous lisons dans *La Vérité* du 28 avril dernier :

"Prière aux journaux qui ont "prôné M. Lucien-Napoléon Bona-"parte Wyse de nous prouver au "plus tôt que leur protégé n'a rien "à faire avec le M. Lucien-Napoléon "Bonaparte-Wyse, 33e Souverain "Grand-Inspecteur général de la "F.·. M.·."

Après ce que nous avons écrit le 5 avril dernier, au sujet de M. Bonaparte-Wyse et ce que nous avons lu dans *La Vérité* du 14 avril, nous sommes certain d'être l'un de ceux auxquels s'adresse la prière de notre confrère de Quebec, et nous lui ferons bien bonnement notre réponse.

D'abord, nous ignorons entièrement si M. Bonaparte-Wyse estd ans la franc-maçonnerie, et, encore moins, s'il y est, quel degré il y occupe. Comme franc-maçon, nous n'avons prôné ni M. Bonaparte-Wyse ni que qui que ce soit. Nous abhorrons la secte, et, de tout notre cœur, avec la Sainte Eglise, nous récusons toute relation avec elle. Quant aux personnes, mêmes affiliées à la secte, notre confrère est assez intelligent pour comprendre qu'il faut avoir quelquefois des relations avec elles. Les Souverains Pontifes anathématisent la secte, mais quand le bien de l'Eglise le demande, ils ne refusent pas d'avoir des relations avec ses membres. Le prince de Galles est grand-maître des francs-maçons d'Angleterre, et cependant, s'il allait à Rome, il serait reçu par Léon XIII comme il l'a été par Pie IX, sans sacrifice de vrais principes. Les Juifs ne devaient point avoir de relations avec les Samaritains, et Notre-Seigneur, pour exemple du vrai prochain, cite le fait du bon Samaritain qui ramasse sur la voie publique la victime de la cruauté des voleurs, le conduit dans une hôtellerie et y paie de ses deniers, et cependant des hommes qui, par leur position, auraient dû être plus charitabes, avaient négligé cet infortuné.

Nous ne voulons rien dire de désagréable à notre confrère, seulement nous ne pouvons pas oublier que si nous avons besoin de voir nos rangs se fortifier à Manitoba, et notre élément national s'y développer, ce n'est pas vers lui que nous pouvons tourner nos regards. Tout le monde sait quel genre d'encouragement il a donné à ceux qui voulaient nous aider. Notre position est un peu celle du blessé secouru par le Samaritain : M. Bonaparte-Wyse a déjà aidé la colonisation ; le vénérable archevêque de Montréal, à pareille époque, l'année dernière, bénit une ou deux cloches données par ce Monsieur pour de nouvelles colonies canadiennes-françaises et catholiques dans la vallée de l'Ottawa. Ici, à Manitoba, M. Boniface-Wyse a déjà engagé des capitaux pour aider nos nationaux et il se propose de le faire encore Son passage au milieu de nous a été marqué non-seulement par la courtoisie qui distingue un gentilhomme, mais bien par la preuve d'idées chrétiennes. Sa dame et ses enfants ont manifesté une vive piété, et comme nous ne savons pas autre chose sur son compte, notre judicieux confrère nous pardonnera, nous l'espérons, de dire un peu le bien que nous savons et de taire le mal que nous ignorons.

Ceci dit, si notre confrère insiste, nous l'avertissons d'avance que nous ne répondrons pas.

LA SAINT-ALEXANDRE.

Aujourd'hui, c'est jour de joyeuse fête pour le clergé, les communautés religieuses et les fidèles de Saint-Boniface. Tous nous saluons avec bonheur le retour de la Saint-Alexandre, patron de notre vénéré Archevêque, et tous nous adressons des vœux ardents au ciel pour la conservation de ce bien-aimé pasteur.

A L'OUVROIR DE SAINT-BONIFACE.

Les Dames de l'Ouvroir de Saint-Boniface ont commencé mardi les réjouissances à l'occasion de la fête fête patronale de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint Boniface.

L'adresse suivante fut lue au nom de toutes par Madame George Germain, présidente :

A Sa Grandeur Mgr Alexandre A. Taché, Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,

Les Dames de l'Ouvroir de Saint-Boniface, s'unissant dans une même pensée d'amour et de reconnaissance, sont heureuses de venir déposer aux pieds de Votre Grandeur leurs sentiments de vive gratitude, de profonde et de respectueuse vénération.

Notre œuvre, toute petite qu'elle soit, nous sommes heureuses de vous le dire, Monseigneur, nous apporte à toutes une large part de bonheur et de satisfaction ; et nous osons prier Votre Grandeur de nous continuer sa haute protection.

A l'occasion de la glorieuse fête de Saint-Alexandre, permettez-nous, Monseigneur, de vous prier d'accepter ce faible tribut de notre gratitude. Ces petits ouvrages faits de nos mains, vous prouveront l'ardent désir qui nous anime toutes d'atteindre le but proposé par nos fondateurs, qui est de nous faire pratiquer la charité envers les pauvres et d'entretenir parmi nous la plus cordiale union.

Veuillez donc, Monseigneur, accepter les vœux que nous formons pour la conservation de votre précieuse santé et nous accorder la faveur d'une paternelle bénédiction.

St. Boniface, 1er mai 1888.

On présenta à Sa Grandeur un magnifique cadeau consistant en fleurs artificielles et en linge d'église, le tout confectionné par les Dames de l'Ouvroir qui consacrent tous les jeudis des heures à travailler aux vêtements des pauvres et pour le service et l'ornementation des autels de Celui qui s'est fait pauvre lui même et réclame tous les pauvres comme siens.

AU PENSIONNAT.

Hier, sur les deux heures de l'après-midi, le clergé séculier, les RR. PP. Jésuites et les RR. PP. Oblats se sont rendus auprès de Sa Grandeur pour lui offrir leurs respectueux hommages. Monseigneur s'est ensuite rendu dans une salle du pensionnat où toutes les élèves au nombre de plus de 300 étaient réunies pour lui présenter un riche cadeau de fête, et pour lui exprimer leurs profonds sentiments d'amour et de reconnaissance.

L'une d'entre elles lut l'adresse suivante :

A Sa Grandeur Monseigneur A. A. Taché, Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,

Quand, pour les heureuses enfants de cette maison, sonne l'heure fortunée que ramène chaque année le beau mois des fleurs, le front rayonnant et le cœur ouvert à ces bénignes influences, ces mêmes enfants demandant qu'il leur soit permis de célébrer les grandeurs et les beautés de ce jour dont le seul nom est une douce harmonie à leur oreille et un mot d'ordre délicieusement magique à leur cœur. Elles sentent le besoin, dis-je, de répéter cet hymne d'amour et de gratitude entonné il y a bientôt trente-sept ans et que les échos ont recueilli et repercuté à l'envie. Oh ! oui, Monseigneur, c'est bien ce même sentiment dont battaient les cœurs de nos devancières qui nous anime, nous aussi, en nous groupant en ce moment autour de Votre Grandeur pour la prier de recevoir notre hommage de fête avec cette bienveillance dont nous sommes journellement les heureux objets ; puis, sous le charme de la douce confiance que les vœux de votre peuple pour le rétablissement de votre précieuse santé sont enfin exaucés, nos voix émues s'éloveront vers notre glorieuse Mère du Ciel, cette douce reine de Mai, la priant d'offrir au cœur de son divin fils notre cantique d'actions de grâces. Et pour couronner les suaves douceurs de ce tant aimé retour, permettez, Monseigneur, que, prosternées à vos pieds, nous sollicitions votre bénédiction sur nous, nos études, nos bonnes maîtresses et nos bien-aimés parents.

LES ELÈVES DU PENSIONNAT DE SAINT-BONIFACE

2 mai 1888.

Mgr répondit à peu près dans les termes suivants :

" Eh bien ! mes chers enfants, que voulez vous que je réponde aux belles choses que vous me dites ? Je n'ai rien de nouveau à ajouter à ce que je vous ai répété bien souvent. C'est toujours le même refrain qui me revient sur les levres, le refrain du cœur, comme celui que vous venez de faire entendre. Je ne suis pas habile chanteur, mais malgré mon peu d'aptitude pour la musique, la note que vous donnez est si belle que je ne puis faire autrement que de l'entonner après vous.

J'accepte avec reconnaissance les vœux que vous faites pour le rétablissement de ma santé, et je vous remercie bien sincèrement. Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est congé, un congé éclot naturellement de semblables fêtes.

A L'ORPHELINAT.

Après le pensionnat, est venu le tour de l'orphelinat. Des personnes généreuses avaient procuré aux petites orphelines les moyens d'offrir à Sa Grandeur, avec leurs souhaits, un cadeau précieux qui consiste en une magnifique niche que tout le monde peut voir à la cathédrale : elle sert à exposer la statue du Sacré-Cœur.

Elles lurent ensuite l'adresse suivante :

A Sa Grandeur Monseigneur A. A. Taché, Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur et vénéré Père,

Des accents d'une joie bien suave ont salué l'aurore de la Sainte-Alexandre, ce beau mois chanté par tous les poëtes, nous, Monseigneur, nous nous plaisons à le nommer, le mois de l'amour et de la reconnaissance ; parcequ'il nous fournit l'occasion si chère, de redire à notre Père Vénéré, les sentiments qui remplissent nos jeunes cœurs. La belle fête de votre glorieux patron, Monseigneur, revient chaque année avec de nouveaux charmes et tous les ans, elle voit se renouveler dans nos cœurs, nos sentiments de vive gratitude et de respectueuse affection ; mais en cette circonstance, Monseigneur, elle semble se lever plus radieuse.

Pendant le cours de cette année, nos jeunes cœurs ont souvent été sous le pressoir de la douleur et de la crainte ; le faible état de votre précieuse santé est souvent venu jeter l'alarme dans nos rangs ; mais aujourd hui la joie et l'allégresse rayonnent sur tous les fronts, le Divin Maître a exaucé nos vœux. Oh ! Monseigneur, que ce beau jour du Trois Mai parait bien choisi, pour donner cours aux flots de douces émotions, que fait naître dans nos cœurs la sollicitude paternelle dont vous entourez nos jeunes années. Ici, dans cet heureux asile où tout nous rappelle votre charité, il nous semble que parfois, nous pourrions nous nommer les gâtées de la Providence. Vivant sous la protection d'un Père ; entourées des soins affectueux de Mères tendres et dévouées, c'est avec raison que nous nous nommons les heureuses orphelines.

Merci, Monseigneur et Bon Père ! Merci de votre charité pour nous, nous sentons que c'est à Votre Grandeur que nous devons notre bonheur.

Qu'il nous soit donc permis, Monseigneur, de faire monter nos prières vers la Mère du bel amour, pour la bénir et la remercier dans toute l'effusion de nos jeunes âmes.

Qu'il nous soit aussi permis d'appeler sur Votre Grandeur, la protection toute spéciale de votre glorieux patron. Puisse le ciel, sensible à nos prières, vous accorder, Monseigneur, encore de longues années. Oui puissiez-vous vivre longtemps et voir se développer et grandir toutes les œuvres que vous entourez d'une sollicitude si paternelle. Daignez, Monseigneur, agréer, cette trop faible expression de nos sentiments de sincère gratitude, de profonde et respectueuse vénération, et couronner les douces joies de ce jour en nous accordant votre paternelle bénédiction.

Vos enfants très-respectueuses,

LES ORPHELINES DE SAINT-BONIFACE.

Monseigneur profondément ému répondit en commentant admirablement les paroles du prophète David : *Tibi derelictus est pauper ; orphano tu eris adjutor.* Le pauvre vous est abandonné ; vous serez le soutien de l'orphelin. Il fit voir à ses pauvres enfants privées des biens de la fortune en même temps que de leurs parents, que les paroles du prophète ont en elles leur accomplissement ; que le Seigneur semble ne les avoir affligées que pour déployer envers elles sa paternelle bonté avec plus d'éclat. Les bouquets de fleurs que vous m'offrez, dit-il, sont l'ouvrage du bon Dieu : Voyez comme ces fleurs sont bien vêtues, et comme Dieu en a pris soin ; eh bien ! c'est ainsi qu'il prendra soin de vous ; mais comme ces fleurs soyez embaumées du parfum des vertus.

La journée s'est terminée par une séance musicale et dramatique au pensionnat. Cette séance a été très-intéressante, tant pour la musique et les dialogues, que pour le coup-d'œil charmant que présentait le groupe d'élèves. Nous sommes heureux de constater que Sa Grandeur a pu assister à toutes ces différentes séances sans paraître éprouver trop fatigue.

PROGRAMME DE LA SOIRÉE AU PENSIONNAT.

Entrée, Le Sourire de Mai, (Grand chœur.)

Adresse, Delle G. LaRivière.

Chant : Les Messagères du Printemps (Battmann.)

Delles J. Delorme et E. Marion.

Duo concertant : Le Réveil du Lion, Koutski.

Delles M. Gingras, R. Lévêque, J Irwin et B. Samson.

Le Bouquet, (Hommages des petites.)

Piano : Tramway, (Golbaerts.)

Chant : Festal Greeting, (Wilson.)

Récitation : St. Malo and Jacques-Cartier, (D'Arcy McGee.)

Delle D. Béliveau.

Dialogue :

LA VICTOIRE DE LÉPANTE.

PERSONNAGES :

ISABELLE (fille de Don Juan d'Autriche, généralissime de l'armée chrétienne dans l'expédition contre les Turcs)......Delle M. Roy.

MARIA COLONNA (sœur de Marc Antoni Colonna, commandant des troupes pontificales)......Dlle M. Lemay.

MAURITIA (fille de Dandolo, le défenseur de Chypre)..Dlle E. Paquin.

LOUISE (fille du comte de Ligny, commandant des troupes de France et de Savoie......Dlle V. McKay.

VIRGILIA, jeune romaine.....Dlle H. Ménard

MARGUERITE, " .....Dlle C. Tourond

HÉLÈNE, " .....Dlle Z. Marcoux

BLANCHE, " .....Dlle A. Senécal.

Piano : Les Colombes Messagères, (Schubert.)

Delles O et A. Gosselin, G. et G. Roy, E. et M. McDonell.

Cantate : Vœux filials, (Labat de Serene.)

Solos : Delles O. Roy, A. Judge, M Roy, R. Hamel, G. Roy.

Adresse : Delle J. Hearn.

Sortie : Vive la Canadienne.

LA FILLE VOLEE.

Dernièrement, dans le couvent, des RR. Sœurs de la Provindence à l'Assomption, s'endormait dans le Seigneur une pieuse et vénérable femme, Agathe Lacombe, née Duhamel, mère du Rév. Père Lacombe missionnaire au Nord-Ouest.

Veuve depuis plusieurs années, et comme ses moyens de subsistance étaient nuls, le Père Lacombe avait obtenu pour elle de la Congrégation des Oblats, une pension annuelle. Elle avait choisi pour le lieu de sa retraite l'asile de la Providence où elle est morte. C'est là qu'entourée des soins des bonnes religieuses, elle passa ses dernières années dans la prière.

L'humble condition dans laquelle elle était née et la modeste instruction qu'elle avait reçue ne lui firent jamais prétendre à autre chose qu'à être bonne mère de famille, épouse fidèle et grande amie des pauvres. Son bonheur fut grand quand son fils devint missionnaire des Sauvages. Comme elle n'avait à lui offrir ni or ni argent pour l'aider dans ses missions, elle ne cessa jamais de lui donner l'aumône abondante de ses prières auprès du Sacré-Cœur de Jésus. Son désir était de voir jusqu'à la fin son fils fidèle à sa vocation de missionnaire.

A sa mort, les paroissiens de L'Assomption et de Saint-Sulpice, avec leurs vénérables curés et les nombreux amis du Père Lacombe, ont voulu témoigner leur respect à cette femme chrétienne en lui faisant, comme aux riches de la terre, des obsèques solennelles. Par là, ils ont voulu aussi montrer leurs sympathies pour le missionnaire, son fils, dans la main duquel ils ont toujours été heureux de verser l'aumône.

Au sujet de cette mort, nous avons tout lieu de croire, qu'on entendra avec intérêt le récit d'une légende, ou plutôt d'une histoire vraie, sur les ancêtres de Madame Lacombe. Tout étrange que paraisse le fait, il est cependant très-réel En admirant les moyens dont la Providence s'était servie pour en faire un missionnaire, la mère du Père Lacombe lui disait souvent : " Il n'est pas étonnant que tu aimes les sauvages ; les ancêtres de ta mère avaient du sang sauvage dans les veines ; n'oublie pas de transmettre cette histoire dans la famille."

Voici le fait tel que raconté par le Père Lacombe lui-même ; il l'a appris de son aïeule et même de sa bisaïeule lorsqu'il était tout jeune enfant :

Autrefois, vivait sur les bords du Saint-Laurent une brave famille de cultivateurs. Les habitations, alors étaient éloignées les unes des autres, et les Sauvages Algonquins, quoiqu'amis des blancs, étaient cependant pour eux de graves sujets d'inquiétude à cause des vols fréquents qu'ils commettaient dans les fermes isolées. Ils vivaient dans les bois, le long des lacs et des rivières, mais de temps à autres ils laissaient leurs campements pour venir le long du Saint-Laurent auprès des habitations des blancs afin de trafiquer des fourrures contre des marchandises ou autres objets. Longtemps, dans les campagnes, ces sauvages ont été, surtout pour les enfants, des sujets d'épouvante. Les mères menaçaient les petits désobéissants du sac des sauvages, et cette mauvaise phrase algonquine *Kawin onichichin anisinabè*, a longtemps retenti à leurs oreilles ; ou bien elle leurs disaient : si tu n'est pas sage, je te donnerai au vieux *Kawin*.

Or, un jour, la famille dont il est question était allée au champ pour les travaux de la récolte et leur fille aînée, âgée de 17 ans, était restée à la maison pour prendre soin des deux enfants. Dans le cours de la journée, des sauvages qui erraient dans le voisinage entrèrent dans cette maison et enlevèrent la jenne fille malgré les résistances qu'elle opposa.

Sur le soir, quand les parents revinrent au logis, ils trouvèrent les enfants effrayés, et ceux-ci racontèrent tout en larmes le malheur qui était arrivé à la famille. Il est plus facile d'imaginer la douleur de ces parents que de la décrire.

Sur le champ, on courut chez les plus proches voisins annoncer cette triste nouvelle et rassembler un parti d'hommes pour aller à la poursuite des sauvages Pendant toute la nuit et les jours suivants, on battit les sentiers à travers les bois, on fit des perquisitions de tous côtés dans les campagnes sans tomber sur la moindre trace de cet enlèvement. A bout de forces et n'espérant plus retrouver leur chère enfant, les parents revinrent à la maison pour continuer à pleurer le malheur qui venait de les frapper.

Les années s'écoulèrent ; la douleur et les regrets de la famille se calmèrent avec le temps.

Sept ans plus tard, une brigade de traiteurs qui achetaient les pelleteries des sauvages, se dirigeait dans les environs des grands lacs pour y rencontrer des Algonquins. L'oncle paternel de la fille volée, fameux voyageur des pays d'en haut, accompagnait comme guide de canot le parti de traiteurs. Quand on rencontrait un camp on s'y arrêtait pour faire les échanges et alors hommes et femmes sauvages venaient auprès des marchands pour examiner les marchandises. Un jour, dans un camp, le voyageur, oncle de la jeune fille enlevée, remarqua que parmi les femmes présentes l'une d'elle était plus blanche que ses compagnes et paraissait plus civilisée. Il lui adressa la parole, et ne fut pas peu surpris de recevoir une réponse en français. Intrigué de la chose, il lui demanda comment il se faisait qu'elle était parmi les sauvages. Celle-ci alors lui raconta l'histoire de son enlèvement, ses sept années chez les sauvages et son mariage avec l'un d'eux. Elle avait deux petits garçons, fruit de cette union. Immédiatement, il lui dit qu'il était son oncle et qu'il allait entreprendre de la rendre à sa famille. L'affaire fut bientôt règlée et le comp'ot tramé. Comme tout se traitait en français les Sauvages ne comprirent rien. Durant la nuit, tous deux, l'oncle et la nièce, accompagnés des deux enfants, s'enfuirent. Ils voyagèrent pendant longtemps ; trompant la vigilance des Sauvages qui probablement durent se mettre à leur poursuite. Enfin, après plusieurs jours de navigation et de portages, le courageux voyageur ramenait la fille volée à sa famille, dont la joie fut aussi grande que la peine avait été amère lors de la disparition. Les deux enfants métis furent baptisés et élevés chrétiennement, et feu Madame Lacombe compte l'un des deux pour son ancêtre.

Voilà comment le Rév. Père Lacombe a, lui aussi, un peu de sang sauvage dans les veines.

Un des grands oncles du Père Lacombe a été pendant plusieurs années voyageur dans le Nord-Ouest, sur la Saskatchewan et jusque sur la rivière McKenzie.

ANICHINABÈ.

LES ENUMERATEURS.

Le gouvernement a nommé les énumérateurs suivants pour préparer les listes électorales en vue des prochaines élections générales. Tous ont reçu instruction de se mettre à l'ouvrage sans délai :

Richard Edwards de Neepawa, pour Beautiful Plains.

Hormisdas Granger, de Giroux, pour Carillon.

G. P. Cloutier, de Saint-Norbert, pour Cartier.

W. T. Sutcliffe, de Millford, pour Cypress.

Robert Smyth, de Chater, pour Brandon-Nord.

W. M. Vaughan, de Rapid City, pour Minnedosa.

George Walton, d'Emerson, pour Emerson.

W A. Farmer, de Headingly, pour Kildonan.

J. W. Jackson, de Portage-la-Prairie, pour Lakeside.

Théophile Paré, de Sainte-Anne, pour LaVérandrye.

Charles E. Porritt, de Treherne, pour Lorne.

E. Broadfoot, d'Austin, pour Norfolk.

John H. Conklin, de Winnipeg, pour Winnipeg-Nord.

Wm. A. Prest, de Portage-la-Prairie, pour Portage-la-Prairie.

Alex. G. Mackenzie, de Stonewall, pour Rockwood.

A. G. P. Smellie, de Binscarth Farm, pour Russell.

Eugène Cleveland, de Rounthwaite, pour Brandon-Sud.

Ephrem Marion, de Saint-Jean-Baptiste, pour Morris.

J. W. Smaill, de Killarney, pour Killarney.

John R. Sturt, d'Adelpha, pour Turtle Mountain.

Walter F. Thomas, de Sourisford, pour Souris.

Hugh McKellar, de Clearwater, pour Mountain.

Aaron E. Shantz, de Morden, pour Rosenfeld.

Wm. Connors, de Morden, pour Morden.

J. M. McGregor, de Winnipeg pour Winnipeg-Sud.

Alex. Burns, de Brandon, pour la ville de Brandon.

Daniel Budge, de Gladstone, pour Westbourne.

Pierre Lavallée, de Saint-François-Xavier, pour Woodlands.

James Stirton, de Manitou, pour Manitou.

James Riddell, de Lintrathen, pour Dufferin.

E. R. Lloyd, de Saint-Boniface, pour Saint-Boniface.

John Templeman, de Raven Lake, pour Shoal Lake.

John M. Lawrie, de Birtle, pour Birtle.

C. R. Wilkes, de Winnipeg, pour Winnipeg-Centre.

W. Goodridge, d'Oakbank, pour Springfield.

Thos. Partington, de Selkirk, pour St. Andrews.

W. J. Palmer, de Virden, pour Dennis.

Henry Stephens, d'Oak Lake, pour Lansdowne.

Nouvelles Politiques.

—Samedi a eu lieu la votation dans les comtés d'Hochelaga, Missisquoi et Maskinongé, Qué.

A Hochelaga : MM. J. O. Villeneuve et Chs. Champagne M. Champagne, national, l'emporte par 198 voix.

A Missisquoi : MM. Spencer et Noyes. M. Spencer, conservateur, l'emporte par 114 voix.

A Maskinongé : MM. Caron et Legris. M. Legris, national, l'emporte par 80 voix.

—On voit par un rapport officiel que les dépenses causés par l'insurection du Nord-Ouest s'élèvent à $5,897,256.66.

—La mort se plaît à faire des victimes parmi les sénateurs et les députés. M. Gaudet, député de Nicolet, a succombé, dimanche après-midi, à Ottawa, après plusieurs semaines de maladie. C'est le sixième qui meurt, tant au Sénat qu'à la Chambre des Communes, depuis le commencement de la session.

M. Gaudet est né à Gentilly, le 20 juin 1848. Il était fils de l'honorable Joseph Gaudet, membre du Conseil Législatif. Il a été élu pour le parlement fédéral, le 23 avril 1884, et aux dernières élections générales, il a été élu par acclamation.

—A peine le ministre de l'intérieur est-il descendu dans la tombe, que déjà il est question de lui nommer un successeur.

On mentionne les noms de l'hon. M. Kirkpatrick, ancien orateur de la chambre des communes, de M. White, député de Renfrew, du Dr Ferguson, député de Welland, et de M. Paterson, député d'Essex. Mais il semble bien probable que le successeur de l'hon. M White ne sera pas choisi avant la réorganisation du cabinet, qui se fera, dit on, après la session.

Les députés du Manitoba et du Nord-Ouest insistent pour qu'un des leurs soit appelé à remplir cette vacance.

Le mandat du comté de Cardwell, que représentait le ministre décédé, sera probablement offert à M. R. S. White, fils du défunt.—*Le Canadien.*

PERSONNEL.

M. Anaclet Girard, récemment arrivé de la province de Québec, a acheté une terre à Sainte-Anne des Chênes. C'est une belle propriété et le prix d'achat a été de $1,800.

MM. Alphonse Lemay et Camille Morin, de cette ville, sont partis lundi matin pour Duluth, où ils ont l'intention de se fixer.

Un gentilhomme français, M. Durnerin, vient d'arriver à Saint-Boniface avec sa femme et six enfants, ainsi que la sœur de Madame Durnerin. M. Durnerin a fait l'acquisition de terrains considérables à Saint-Pierre de la Rivière-aux-Rats où il s'occupera d'agriculture et d'élevage. Deux agriculteurs l'accompagnent et verront tout spécialement à la direction de son exploitation agricole.

NAISSANCE.

En cette paroisse, le 25 avril, Madame Madame Joseph Larence, une fille.

MARIAGES.

Dans le courant du mois dernier, à Sainte-Marie de Winnipeg, par le Rév. Père Ouellette, curé de la paroisse, M. Joseph Payette à Dame veuve Alexandre Drouin.

LECOMTE.—A Saint-George de Henryville, le 11 avril, M. P. S. Pierre Lecomte, de Saint-Sébastin, P. Q., conduisait à l'autel Delle Marie-Antoinette J. T. Trudeau, fille aînée de L. H. Trudeau, écr., N.P. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révère Père Phidime Lecomte, O.M.I., frère du marié.

DECES.

En cette ville, le 30 avril dernier, à l'âge de dix mois, Marie-Anne-Adrienne-Flore, enfant de M. S. A. D. Bertrand.

MARCHE DU CULTIVATEUR.

Beurre, frais, la lb	0 20	à 0 25
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 18
Œufs frais, la doz	0 20	à 0 25
Œufs en boîtes, la doz	0 00	à 0 20
Patates, le minot	0 35	à 0 40
Navets, le minot	0 00	à 0 50
Carrottes, le minot	0 50	à 0 60
Panais, le minot	0 75	à 1 00
Betterave, le minot	0 50	à 0 75
Oignons, le minot	1 50	à 2 00
Choux, par 100	3 00	à 5 00
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 11
Dindes, par lb	0 00	à 0 15
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Bois, épinette, la corde	5 00	à 5 50
" tremble	3 50	à 4 00
" perches de tremble	3 50	à 4 00
Foin, la tonne	7 00	à 9 00
Paille, la tonne	2 00	à 3 00
Bœuf, par lb, par quartier	0 04	à 0 05
Bœuf vif, par lb	0 00	à 0 02½
Porc, abattu, par lb	0 00	à 0 07
Cochons, vif, par lb	0 00	à 0 05
Mouton, vif, par lb	0 00	à 0 10
Veau, abattu, par lb	0 06	à 0 07
Veau, vif, par lb	0 00	à 0 05
Blé, le minot	0 53	à 0 59
Avoine, le minot	0 23	à 0 25
Orge, le minot	0 33	à 0 3

Choses et Autres.

—Les Canadiens-français de la ville de Québec se préparent déjà à la célébration de la fête patronale en juin prochain, d'une manière exceptionnellement grandiose.

—Les propriétaires de l'hôtel Balmoral, à Montréal, ont fait une cession de biens samedi. Dans l'après-midi, une assemblée des créanciers a eu lieu. Le passif est de pius de $80,000, dont $15,000 sont dues à MM. Liggett et Hamilton et N. E. Hamilton pour loyer, et $10,000 à la "London Furniture Co." La balance est répartie entre environ trente autres créanciers.

—L'hon. M. Anglin, ancien orateur de la chambre des communes sous le gouvernement McKenzie, vient d'être élu commissaire des écoles séparées à Toronto, après une rude lutte.

C'est à la sollicitation de Mgr Lynch et des principaux ecclésiastiques de Toronto qu'il avait consenti à poser sa candidature à cette charge, qui emprunte aux circonstances une grande importance. Les catholiques de Toronto ont besoin d'hommes capables pour défendre leurs droits scolaires.

Nouvelles Religieuses.

—Les exercices du mois de Marie sont commencés lundi soir à la cathédrale et se continueront pendant tout le mois de mai.

—Le Rév. Père Allard, V. G., est arrivé mardi soir d'une course apostolique faite chez les Crofters, les Canadiens et Irlandais de Whitewood et des environs, et les Hongrois au nord de la Rivière Qu'Appelle. Dans ce voyage qui a duré une douzaine de jours, le Rév. Père a eu la consolation de faire plusieurs baptêmes, bénir un mariage et dônner la communion à 100 personnes.

—Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque, en date du 24 avril 1888, ont été nommés: Monsieur A. R. Hetu, curé de la paroisse de Sainte-Agathe.

Ordination par Mgr I. Clut, O. M. I., le 22 avril 1888, au scolasticat des Oblats, à Archville: *Prêtrise.*—Rév. Père Henri Audemard, O. M. I., en destination pour le Mackenzie.

—Le supérieur des Jésuites de tout le Canada, le Rév. P. P. Hamel, est arrivé au collège de Saint-Boniface, mardi, le 1er mai. Les élèves, réunis au parloir, lui ont fait, hier soir, une touchante réception; il y eut chants et adresses Le Rév. Père donna en retour à ses enfants de bien sages conseils et l'accent paternel de sa voix a trouvé facilement l'entrée dans leur cœur.

—Ce matin, à la chapelle du couvent des RR. SS. de la Charité, de cette ville, a eu lieu une profession religieuse. La Révde Sœur Lane a prononcé ses derniers vœux. Le Rév. Père Dandurand, O. M. I., curé de Saint-Charles présidait la cérémonie, assisté de M. l'abbé George Dugast, chapelain du pensionnat, et de M. l'abbé Giroux, curé de Sainte-Anne des Chênes.

Chronique Locale.

—Il y a une quinzaine de puits artésiens dans la ville de Saint-Boniface.

—M. F. Trudeau laisse la ville pour aller résider sur sa terre à la Grande-Pointe.

—L'eau de la Rivière Rouge a baissé d'environ cinq pieds depuis la semaine dernière.

—M. H. Beauregard occupe maintenant le bloc LaRivière. La bâtisse a été remise à neuf et cet hôtel offre tout le comfort désirable.

—M. F. Létourneau a changé de magasin. Il occupe l'ancien magasin de M. E. Guilbault, porte voisine de la boucherie Lisbyville.

—MM. Beaudin & Cie, marchands épiciers, de cette ville, ont décidé d'abandonner leur commerce, en sorte qu'il vendront au prix coûtant d'ici à ce qu'ils aient disposé de toutes leurs marchandises.

—Les ventes suivantes de terrains pour arrérages de taxes sont annoncées:

Le 8 mai, la municipalité de Saint-Norbert, à 11 heures a m., au bureau de M. Geo. E. Fortin, avocat, Winnipeg.

Le 5 juin, la ville de Saint-Boniface, à l'hôtel de ville. Voir la liste sur la 4ème page.

—Nominations apparaissant dans la dernière *Gazette Officielle*:

12 novembre 1887—Pour être juges de paix dans et pour la province de Manitoba: Tom. Routlege, de Virden.

23 décembre 1887—Edward McGill, de Harrison.

5 avril 1888—John Bailiff Davis, de Brandon Hills; Richard H. Swallow, d'Elton.

13 avril 1888—Edward Philip Leacock, de Saint-Boniface.

17 avril 1888—James Emond, de Treherne.

AGRICULTURE.

LE CULTIVATEUR AFFAIRÉ.

Ce cultiveteur travaille peu et parle beaucoup. A l'entendre, c'est l'homme le plus occupé du monde, à le voir agir, on le croirait; car il est toujours en retard dans ses travaux. Il commence quand les autres finissent. Cela ne dépend pas de lui, il est trop occupé, il ne sait où donner de la tête: il lui faut aller à la cour, rendre témoignage, au conseil, s'opposer à un procès-verbal, à l'hôtel, voir un ami qu'il n'a pas vu depuis longtemps, à une grande assemblée politique, car il est le chef d'un comité d'élection. Ce n'est pas tout, il lui faut faire réparer sa charrue que les animaux lui ont brisée; il manque des dents à sa herse qui a passé l'hiver sous la neige, il faut les remplacer; le sellier doit réparer les attelages; le charron le tombereau, etc., etc.; il ne peut commencer ses semailles en même temps que les autres, il doit attendre que toutes ces réparations soient faites.

Les moissons sont terminées presque partout, il commence les siennes Que voulez-vous? il est *malchanceux*: sa moissonneuse qui est restée à la pluie toute l'année s'est brisée quand il a voulu s'en servir; et, de plus, il y avait de si belles courses au village qu'il était impossible de ne pas y aller. Oh! une journée ou deux perdues, cela ne vaut pas la peine; il n'en tient pas compte, de même que de l'argent qu'il a donné au forgeron, au sellier, à l'ouvrier, etc., faute de ne pas avoir mis ses instruments aratoires à l'abri et de ne pas les avoir tenus en bon état. Il ne compte pas non plus la valeur des animaux qu'il perd souvent à la fin du printemps, faute de soins ou de surveillance; car cela devait arriver, ce sont des accidents, et la malchance le poursuit. Il n'a aucune idée des pertes qu'il subit en ne faisant pas ses travaux en temps propice. Làdessus il n'a rien à se reprocher, il a fait pour le mieux, s'il n'a pas réussi, c'est la faute du temps, de la mauvaise saison, de la lune.

Il se considère comme le plus malheureux des hommes et dit continuellement que l'agriculture ne paye pas, que l'état de cultivateur est le plus ingrat qui existe. Pour preuve il vend sa terre; change de position; il devient épicier, marchand, hôtelier, et finit par être...... simple journalier pour mourir souvent dans la misère.—*La Presse.*

EN QUOI CONSISTE LA PERFECTION EN AGRICULTURE.

La perfection en agriculture consisterait: 1o A pouvoir tirer continuellement profit de toutes les parties de la ferme. 2o A élever autant d'animaux que la ferme peut en contenir et entretenir avantageusement; car la viande, la laine, le lait, le beurre, le fromage donnent de plus grands profits que le foin et les grains qui épuisent la terre; 3o A savoir produire sur la ferme, le plus économiquement, la meilleure qualité et la plus grande quantité de fumier possible. Cette dernière condition est d'une importance extrême et résume les deux autres; de son exacte observation, dépend le succès permanent du cultivateur, sous n'importe quelles conditions et en toutes circonstances.

SEMAILLES EN LIGNES ET CHOIX DES SEMENCES.

On est généralement convaincu que les semailles en lignes sont les meilleures, mais on néglige souvent de les faire ainsi, soit par habitude contraire, soit par insouciance.

Les semailles en lignes permettent et facilitent les sarclages à la houe qui sont si favorables au rendement des récoltes et à la terre qu'ils débarrassent de mauvaises herbes.

Ces sortes de semailles sont aussi fort utiles pour les carottes qu'on peut sarcler plus facilement et surtout plus économiquement, puisqu'on peut employer de petites houes avec lesquelles on abrège de neuf-dixièmes au moins les sarclages qu'on fait ordinairement à la main.

Elles peuvent être également employées avec avantage dans la culture potagère en général.

Nous ne saurions trop recommander les semailles en lignes qui économisent en outre la semence.

Un premier essai, dans la grande comme dans la petite culture, voire même dans les jardins, serait indubitablement et constamment suivi. Disons donc:

Arrière la routine; c'est une mauvaise conseillère!

Le choix des semences de céréales qu'on fait souvent sans soins, laisse généralement à désirer. Les cultivateurs soigneux emploient les cribles-trieurs cylindriques pour choisir les plus beaux et les plus gros grains. D'autres, plus soigneux encore, forment une espèce de *pépinières de céréales*, en semant clair et en sarclant; à cet effet, ils épurent et choisissent successivement pendant plusieurs années les meilleurs grains des reproductions successives, sachant que c'est par ce moyen qu'on peut obtenir des grains de qualité exceptionnelle avec une bonne culture, bien entendu.

—*G. des Campagnes.*

La Consomption Guerie.

Un vieux medecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catarrhe l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guerit radicalement la Debilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Expédié par la poste si, ou adresse avec un timbre nommant ce journal. W. A. NOYES, 149 *Power's Block, Rochester, N. Y.* 1an 26 11 85.

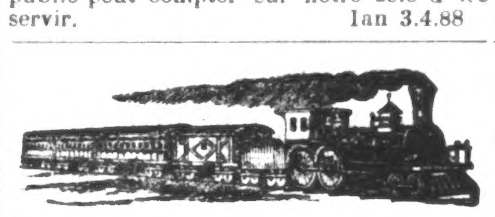
RICHARD & LECOMTE,

AGENTS D'IMMEUBLES,

No. 9, Rue du Portage, Winnipeg, Manitoba.

Nous avons en mains, à bas prix et à des termes avantageux, un nombre considérable de TERRES AMÉLIORÉES ET NON-AMÉLIORÉES dans tout Manitoba et surtout dans les paroisses françaises.

Ceux qui désirent vendre ou acheter feraient bien de s'adresser à nous. Par nos connaissances du pays et nos relations, nous serons en position d'effectuer des achats ou des ventes avec des facilités qu'ils ne trouveraient pas ailleurs et le public peut compter sur notre zèle à les servir. 1an 3.4.88



Chemin de fer Canadien du Pacifique

DIVISION OUEST

SERVICE DES CONVOIS.

DEPUIS LE 15 AOUT 1887.

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

Allant vers l'Est Départ.	Stations.	Allant vers l'Ouest Arrivée.
D 18 00	† Winnipeg †	C 9 30
23 45	Portage du Rat	4 10
6 30	Ignace	21 35
9 38	Savanne	18 15
E 13 05	Port-Arthur	B 14 25

Allant à l'Ouest. Départ		Allant à l'Est Arrivée
A 10 25	† Winnipeg †	A 17 10
12 50	Portage la Prairie	14 55
15 07	Carberry	12 50
C 15 20	Brandon	A 11 45
17 22	Virden	D 8 43
18 14	Elkhorn	8 05
19 09	Moosemin	7 04
21 10	Broadview	5 20
23 51	Qu'Appelle	2 20
D 1 30	Regina	D 24 38
3 20 A	Moosejaw	D 22 55
3 30 D	Moosejaw	A 22 45
8 30	Swift Current	18 05
12 30	Maple Creek	14 15
15 10	Dunmore	11 40
16 00	Medicine Hat	11 15
22 05	Gleichen	5 35
C 1 00	Calgarry	3 20
5 05	Canmore	C 24 01
5 50	Banff	23 18
9 10	Field	20 25
11 20	Donald	17 10
14 32	Glacier House B. C	13 20
17 45	Revelstoke	9 30
H 23 42	Kamloops	3 30
1 09	Savonas	B 1 51
2 19	Ashcroft	24 39
5 14	Lytton	21 41
9 00	Yale	17 53
12 17	Hammond	14 11
12 51	Port Moody	13 39
13 26	New Westminster	14 30
13 30	Vancouver	13 00
H 21 00	A Victoria D	K 2 00

Allant vers le Sud		Allant vers le Nord
A 9 05	D. † Winnipeg † A.	A 17 25
11 50	Dominion City	14 50
A 12 15	A. † Emerson † D.	A 14 25

Allant Nord.		Allant Sud.
G 16 30	D... Winnipeg ...A.	F 9 20
G 18 10	A. Selkirk Ouest D.	F 7 50

Allant à l'Ouest.		Allant à l'Est.
G 10 35	D... Winnipeg ...A.	G 15 00
11 25	Stony Mountain	14 00
G 11 50	A... Stonewall ...D.	G 13 30

Allant Sud-Ouest.		Allant Nord-Est.
F 11 00	D. † Winnipeg † A.	G 15 45
12 00	Headingly	14 50
14 10	Barnsley	12 45
17 00	Treherne	10 05
F 17 35	Holland	G 9 30
18 20	Cypress River	8 45
F 19 0	A. † Glenboro † D.	9 00

Allant Sud-Ouest.			Allant Nord-Est	
G10 00	F10 10	D† Winnipeg A	F16 40	G19 30
12 00	13 05	Morris	14 39	16 15
12 40	14 05	† Rosedale	14 00	15 15
13 25	14 50	Gretna	....	14 25
14 10	19 25	† Morton	12 50	10 35
12 20	F21 15	Manitou	11 25	G 8 10
16 20	....	Pilot Mound	10 14	....
16 35	....	Crystal City	10 00	....
17 23	....	Cartwright	9 07	....
17 43	....	Holmfield	8 47	....
18 27	....	Killarney	8 25	....
19 20	....	A Boissevain D	7 35	....
G20 15	....	A Deloraine D	F 6 15	....

† Stations où l'on peut manger.

A. Tous les jours. B. Tous les jours excepté le mercredi. C. Tous les jours excepté le jeudi. D. Tous les jours excepté le jeudi. E. Tous les jours excepté le vendredi. F. Les lundis, mercredis et vendredis. G Les mardis, jeudis et samedis. H. Tous les jours excepté le samedi. K. Tous les jours excepté le lundi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Donald d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Donald d'après le temps moyen du Pacifique.

GEO. OLDS, Gér. Gén. du fret. — LUCIUS TUTTLE, Gér. du fret des pass.
WM. WHITE, Surint. Général. — ROBERT KERR, Agt Gén. des Pass.

jno.18.12.84.

AVIS.

Vente de Terrains pour Arrerages de Taxes dans la Ville de Saint-Boniface.

En vertu d'un mandat émané par le Maire de la Ville de Saint-Boniface, dans la Province de Manitoba, sous son seing et le sceau officiel de la dite Ville de Saint-Boniface, à moi adressé et portant la date du vingt-quatrième jour d'Avril A.D. 1888, me commandant de prélever sur les divers morceaux de terrains ci-après mentionnés et décrits les arrérages de taxes dus respectivement sur iceux ensemble avec les frais.

Je donne par les présentes avis qu'à moins que les dits arrérages de taxes et frais ne soient auparavant payés, Mardi le cinquième jour de Juin A.D. 1888, à onze heures de l'avant-midi de ce jour, à l'Hôtel-de-Ville à Saint-Boniface, je vendrai, à l'enchère, les dits terrains pour les dits arrérages de taxes et frais.

No.	Subdivision Lot.	Parish Lot.	Arrears of Taxes.	Costs.	Total.	Patented or Unpatented
68	1137, 1138, 1139	R. C. M.	80 85	2 00	82 85	Patented
69	1180	R. C. M.	6 45	1 00	7 45	do
70	8	76	25 90	1 00	26 90	do
71	10	76	20 79	1 00	21 79	do
72	124	76	20 79	1 00	21 79	do
73	N½ 222, N½ 224	76	29 86	1 00	30 86	do
74	307	76	32 83	1 00	33 83	do
75	W 33 ft. of 318	76	17 32	1 00	18 32	do
76	411	76	33 00	1 00	34 00	do
77	416	76	13 25	1 00	14 25	do
78	506	76	70 90	2 00	72 90	do
79	507	76	25 41	1 00	26 41	do
80	E½ 509	76	24 90	1 00	25 90	do
81	512	76	28 05	1 00	29 05	do
82	E 66 ft. 528	76	25 90	1 00	26 90	do
83	529	76	62 37	2 00	64 37	do
84	W pt 605	76	74 41	2 00	76 41	do
85	1 to 5 subdiv. E. pt 605	76	54 28	2 00	56 28	do
86	643	76	30 93	1 00	31 93	do
87	E½ 651	76	12 04	1 00	13 04	do
88	677	76	20 79	1 00	21 79	do
89	712	76	48 51	2 00	50 51	do
90	715	76	55 44	2 00	57 44	do
91	722	76	50 49	2 00	52 49	do
92	740	77	6 60	1 00	7 60	do
93	742	77	13 86	1 00	14 86	do
94	744	77	53 06	2 00	55 06	do
95	809	76	315 68	3 00	318 68	do
96	W. 10 ft. 811	76	5 37	1 00	6 37	do
97	819	76	59 56	2 00	61 56	do
98	837	76	27 88	1 00	28 88	do
99	10	78	34 65	1 00	35 65	do
100	12	78	8 58	1 00	9 58	do
101	8	78	5 58	1 00	6 58	do
102	14	78	5 64	1 00	6 64	do
103	16	78	5 64	1 00	6 64	do
104	20	78	5 64	1 00	6 64	do
105	1 to 3, blk 4	81	2 08	1 00	3 08	do
106	34 to 41, blk 4	81	6 76	1 00	7 76	do
107	42 to 68, blk 4	81	5 54	1 00	6 54	do
108	69 to 95, blk 4	81	10 63	1 00	11 63	do
109	96 to 99 blk 4, 1 to 23 blk 5	81	9 90	1 00	10 90	do
110	24 to 30, 41 to 65 blk 5	81	10 07	1 00	11 07	do
111	66 to 84, blk 5	81	6 58	1 00	7 58	do
112	1 to 8, blk 6	81	4 97	1 00	5 97	do
113	9 to 23, blk 6	81	8 34	1 00	9 34	do
114	24 to 28, blk 6	81	3 46	1 00	4 46	do
115	Part blk C	81	2 08	1 00	3 08	do
116	Block E	81	2 08	1 00	3 08	do
117	1, blk 1	89	6 20	1 00	7 20	do
118	8, blk 1	89	21 69	1 00	22 69	do
119	7, blk 8	89	4 82	1 00	5 82	do
120	W½ 8, blk 8	89	16 99	1 00	17 99	do
121	All blk 14	89, 4 acr.	51 81	2 00	53 81	do
122	S. part	97, 15 ac.	51 97	2 00	53 97	do

Daté à Saint-Boniface, ce 26ème jour d'Avril A.D. 1888.

EDWARD R. LLOYD,
Trésorier.



CHEMIN DE FER

Minneapolis et Saint-Paul

—ET LA CÉLÈBRE—

ALBERT LEA ROUTE.

Deux Convois Directs, Quotidiens

DE SAINT-PAUL ET MINNEAPOLIS

A CHICAGO

Sans changement de chars, se raccordant avec tous les rapides de

L'EST et du SUD-EST.

La seule ligne qui fait circuler des trains directs entre

—DES MOINES, IOWA,—

VIA ALBERT LEA ET FORT HODGE.

TRAINS DIRECTS REGULIERS

—ENTRE—

Minneapolis et Saint-Louis

et les principales cités de la Vallée du Mississipi, ayant à toutes les gares union des raccordements pour tous les points du sud et du sud-ouest.

ECONOMIE de plusieurs heures. La seule ligne qui fasse circuler deux convois directs réguliers, chaque jour, pour KANSAS CITY, Leavenworth et Atchison, se raccordant avec les chemins de fer Union Pacific et Atchison, Topeka et Santa Fé.

Raccordement rapide à toutes les gares de l'Union, avec les convois du St. Paul, Minneapolis et Manitoba, du Northern Pacific, du St. Paul et Duluth, venant et allant vers tous les points du nord et du nord-ouest.

Que l'on n'oublie pas

que les convois du chemin de fer Minneapolis et St. Louis se composent de voitures confortables, de splendides chars-dortoirs et de chars-refectoires somptueux justement célèbres, et de chars à fauteuils inclinés, *Horton Reclining Chair Cars.*

150 LBS. DE BAGAGES ADMIS GRATIS. Prix de passage des plus réduits. Pour indicateurs, billets directs, etc., adressez-vous à l'agent le plus voisin, ou à

S. F. BOYD,
Agent général des billets des passagers,
jno. 12.1.88. Minneapolis, Min.

RESTAURANT ST. BONIFACE.

M. A. Pétrin a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un Restaurant dans l'ancien magasin de M. Beaupré,

AVENUE TACHÉ, SAINT-BONIFACE.

Cet établissement sera ouvert à toute heure.

Grande variété de pâtisseries,
Huitres,
Fruits,
Viandes et
poissons en conserve.

CIGARES, CIGARETTES

et autres tabacs de première qualité.
2m 22.3.88.



7⅞ Cords of Beech have been Sawed by one man in nine hours. Hundreds have sawed 5 and 6 cords daily. "*Exactly*" what every Farmer and Wood Chopper wants. *First order* from your vicinity secures the *Agency*. No Duty to pay, we manufacture in Canada. Write for Illustrated Catalogue sent *FREE* to all. Address FOLDING SAWING MACHINE CO., 303 to 311 S. Canal St., Chicago, Ill.

BLUE RIBBON

BINDER TWINE!

Manufactured by

The Dartmouth Ropework Co.,

HALIFAX, NOVA SCOTIA.

SUPERIOR TO ALL!

FARMERS

SHOULD USE NO OTHER.

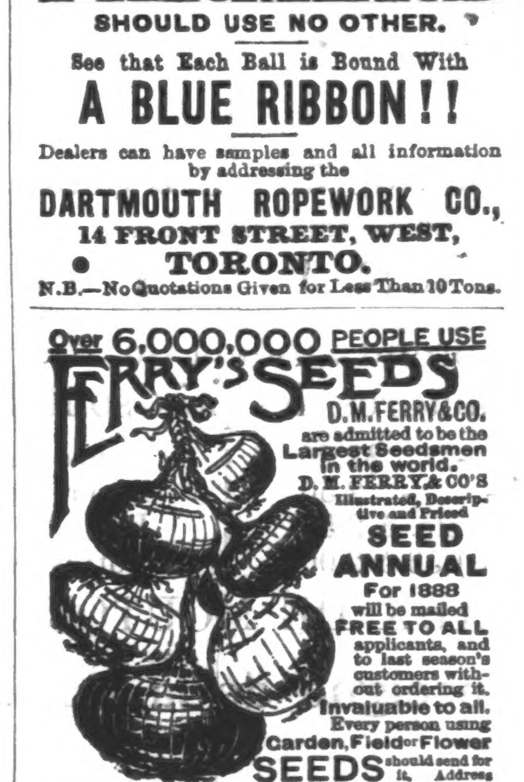
See that Each Ball is Bound With

A BLUE RIBBON!!

Dealers can have samples and all information by addressing the

DARTMOUTH ROPEWORK CO.,
14 FRONT STREET, WEST,
TORONTO.

N.B.—No Quotations Given for Less Than 10 Tons.



SANTÉ POUR TOUS!!

PILULES et ONGUENT HOLLOWAY.

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE de l'ESTOMAC et des INTESTINS

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont auss inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Feminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s le Pot ou la Boite, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

LOTERIE NATIONALE de COLONISATION

Sous le patronage de M. le Curé A. LABELLE. Au profit de l'Œuvre des Societes Diocesaines de Colonisation de la Province de Quebec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorite de l'Acte de Quebec, 32 Vict., chap. 36.

Classe D.

LE HUITIÈME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

Mercredi, 16 Mai 1888, à 2 heures p.m.

VALEUR DES LOTS $60,000.

1re SERIE—VALEUR DES LOTS - - - - - - $50,000.00
GROS LOT: Un Immeuble de - - - - 5,000.00
$1.00 LE BILLET.

2me SERIE—VALEUR DES LOTS - - - - - $10,000.00
GROS LOT: Un Immeuble de - - - 1,000.00
25 Cents LE BILLET.

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent. Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETS

à S. E. LEFEBVRE, MONTRÉAL, CANADA.

M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous,

............billets de 1re Série à $1.00.

............billets de 2ème Série à 25 cts.

La somme de $............ est ci-jointe

ADRESSE
Nom............
Rue............ No............
ou Boite du Bureau de Poste No............
Localité............

REMARQUE.—Cette formule de Demande de Billets paraît dans LE MANITOBA *la première semaine de chaque mois. Enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, No. 19, Rue St. Jacques, Montréal, Canada.*

jno.12.1.88.



ECURIE DE LOUAGE, Etc.

M. NAPOLEON H. HOUDE vient d'ouvrir une *Ecurie de Louage, de Pension et de Vente* sur la rue Dumoulin, à côté de l'Hôtel Beauregard. Satisfaction est garantie à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Une attention particulière sera donnée aux chevaux en pension.

N. H. HOUDE,
Rue Dumoulin, Saint-Boniface.
1a 12,5,87

LIBRAIRIE KEROACK,

Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Livres, papeteries, images, tapisseries objets de piété et de fantaisie, ornements, bronzes et argenteries d'églises, cadres, albums etc., etc. Fourniture de classes et de bureaux.

On sollicite la correspondance pour tout ce qui peut concerner le commerce de Librairie

RICHARD & CIE.,

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Cigares,

365, RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG.

———(o:o:o)———

Les Amateurs de Vins trouveront qu'il est de leur intérêt de venir visiter notre établissement avant de donner leurs commandes ailleurs. Nous avons sans contredit le meilleur assortiment de la Province, et nous promettons de vous étonner par le Bas Prix de nos Marchandises.

Nous faisons une spécialité des Vins de Bordeaux, et nous serons heureux de vous fournir des échantitlons sur demande.



ECURIE DE LOUAGE.

No. 110 GARRY, WINNIPEG, No. 110.

MM. Pélissier & Frèse propriétaires d'écurie de louage, de pension et de vente, donneront une attention speciales aux chevaux et autres animaux malades qui leur seront confiés.

Facre à toute heure du jour et de la nuit. Communication par telephone; appelez le No. 165.

Winnipeg, 2 avril, 1884. 1an 23. 84.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un Acte autorisant le gouvernement de la Province de Manitoba, à bâtir un pont tournant pour chemin de fer et le trafic général sur la Rivière Assiniboine, dans la cité de Winnipeg, dans la Province de Manitoba; et un pont tournant pour chemin de fer et le trafic général sur la dite Rivière Assiniboine à ou près de la ville de Portage-la-Prairie, dans la dite Province, avec tous les pouvoirs, privileges et autorité nécessaires à l'accomplissement de l'objet.

Date à Winnipeg, ce 21 février 1888.

JOSEPH MARTIN,
Procureur-General de Manitoba.
1 ins.23 2.88.

LE STARR KIDNEY PAD.

Est un remède, sûr et infaillible dont les effets sont durables pour les maladies, et affections des rognons, de la vessie et des voies urinaires, ou autres donnant des maux de reins et de côtés, etc., ou produisant des désordres tels que les urines fréquentes et difficiles, douloureuses ou trop abondantes, la retention et le sédiment de l'urine, des symptômes d'hydropisie, etc., denotant la présence des affections ordinaires des organes sécréteurs de l'urine telles que la gravelle, le catarrhe de la vessie et des canaux, la maladie de Bright, l'hydropisie, les calculs, la débilité nerveuse.

On peut se procurer gratis des pamphlets et des témoignages chez les pharmaciens.

Prix, sachet pour enfants, $1 50. Remède efficace pour les enfants qui souffrent des faiblesses de reins.

Sachet ordinaire $2 00. Sachet de reins spécial pour les maladies chroniques.

La Cie Starr Kidney Pad de Toronto, continue d'introduire dans cette Province leur fameux remède, et il n'est que juste d'attirer l'attention sur la longue période de succès qui a accueilli son grand antidote pour tant de maladies douloureuses. Le témoignage de personnes dignes de foi démontrent que des cas invetérés de maladies de Bright et de rognons ont été guéris par l'usage de ces sachets, qui n'ont pas d'égaux pour le traitement des difformités du dos, les faiblesses des organes lombaires et urinaires.

(Victoria Colonist, Sept. 11, 1886.)

Insistez pour avoir ce que vous demandez. On sollicite des correspondances.

McGOWN & COCKBURN,
888 Rue Principale, Winnipeg,
Seuls agents pour le gros.
6m 30,12,86

IMPRIMERIE

DU

JOURNAL "LE MANITOBA"

— :o: —

Nous executons sous le plus court delai

Toutes Commandes pour Impressions

DANS LES DEUX LANGUES

— TELLES QUE: —

CARTES D'AFFAIRES,
CARTES DE VISITES,
CARTES DE SOIRÉES,
PAN-CARTES,
CATALOGUES,
BROCHURES,
CIRCULAIRES,
ENTETES DE COMPTES,
MEMORANDUMS,
LETTRES FUNÉRAIRES,
ENVELOPPES,
PROGRAMMES,
PLACARDS, ETC., ETC.

— AUSSI —

—(o **TOUTES ESPECES DE** o)—

BLANCS et FORMULES

— A L'USAGE DES —

Corporations Municipales

— :o: —

Toutes commandes envoyées par la malle recevra une attention immédiate en s'adressant à

La Cie Canadienne de Publication

SAINT-BONIFACE,

MANITOBA